

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE CHÔMAGE—LES RÉPERCUSSIONS DE L'IMPOSITION DE LA SURTAXE AMÉRICAINE—LA PUBLICATION D'UN RAPPORT

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Le premier ministre a-t-il reçu, de certains de ses conseillers économiques, un rapport spécialement demandé, indiquant que si la surtaxe américaine de 10 pour cent reste en vigueur pendant un an, notre niveau de chômage atteindra 7.5 pour cent, et que 80,000 canadiens de plus seront chômeurs à pareille époque l'an prochain; et cela, en dépit des effets du bill de soutien de l'emploi? Le premier ministre serait-il disposé à rendre cette étude publique?

• (2.40 p.m.)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

M. Howard (Skeena): Le premier ministre voudrait-il préciser s'il répond non à la première ou à la seconde partie de la question ou aux deux?

Le très hon. M. Trudeau: A la première partie; la seconde ne s'applique donc pas.

* * *

LA CONSOMMATION

PRÉSUMÉES PRESSIONS DES BANQUES POUR L'ÉMISSION DE CARTES DE CRÉDIT

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

Peut-il dire s'il est normal que des institutions de crédit comme les banques forcent des consommateurs à accepter deux cartes de crédit Chargex? De plus, le ministre peut-il prendre des mesures pour empêcher que de telles pressions soient exercées sur des personnes qui n'ont pas demandé de telles cartes?

M. l'Orateur: La première partie de la question serait conforme au Règlement. En ce qui a trait à la deuxième, il me semble que l'honorable député fait des instances ou une suggestion au ministre.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE COURS DU DOLLAR CANADIEN ET LES CONDITIONS À LA SUPPRESSION DE LA SURTAXE AMÉRICAINE

[Traduction]

M. S. Perry Ryan (Spadina): Ma question s'adresse au premier ministre, si je peux attirer son attention. Comme condition à la suppression de la surtaxe de 10 p. 100, les États-Unis insistent-ils pour que le Canada n'empêche pas le dollar de flotter au-dessus de la parité et à un maximum de \$1.05 par rapport au dollar américain?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Si j'ai bien compris la question, le député voulait savoir si les États-Unis avaient pris cette position. Je ne connais pas leur position.

L'hon. M. Hees: Si vous parliez au président Nixon, vous la connaîtrez.

Le très hon. M. Trudeau: J'en doute.

M. Ryan: A ce que j'ai compris, le premier ministre voudrait que je répète ma question et après sa réponse j'aurai droit à une question supplémentaire.

Une voix: Répétez donc pour George.

M. Ryan: Je demandais au premier ministre si c'était une condition à la suppression de la surtaxe de 10 p. 100 que le...

Des voix: Ha, ha!

M. Ryan: Les États-Unis veulent-ils que nous n'empêchions pas notre dollar de dépasser la parité, ou de monter à \$1.05? Autrement dit, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député pourrait s'entretenir avec le premier ministre après la période des questions.

M. Ryan: Monsieur l'Orateur, permettez que je précise. Comme condition à la suppression de la surtaxe de 10 p. 100, les États-Unis exigent-ils que le Canada n'empêche pas le dollar de flotter au-dessus de la parité jusqu'à un niveau de \$1.05 par rapport au dollar américain?

Le très hon. M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur, aucune condition n'a été posée pour la suppression de la surtaxe de 10 p. 100 en ce qui concerne le Canada, et notamment pas celle-là. Je ne pense pas que le gouvernement américain nous soupçonne d'empêcher une hausse de la valeur de notre dollar, et c'est, à mon sens, une raison de plus de ne pas poser une telle condition préalable.

M. Ryan: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Le député a posé ce que je considérerais comme une question supplémentaire. Si je fais erreur, il pourrait peut-être poser une brève question supplémentaire, car il ne nous reste plus beaucoup de temps, seulement cinq minutes pour les questions orales.

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE QUANT AU COURS DU DOLLAR

M. S. Perry Ryan (Spadina): Étant donné que l'on craint de plus en plus—nos exportateurs en particulier—que le dollar canadien n'accuse une nouvelle plus-value, le premier ministre peut-il assurer à la Chambre que le gouvernement a bien l'intention de maintenir le dollar au-dessous du pair et qu'il continuera à appliquer cette politique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le dollar est flottant, et, comme je l'ai déjà dit à la Chambre, nous ne sommes pas intervenus pour modifier le cours normal des choses. Pour autant que je sache, on ne nous a jamais posé de telle condition. Quant à la politique du gouvernement canadien, elle consiste simplement à maintenir le dollar à un taux flottant pendant quel que temps encore.